Bulletin d'information des communes de Saint-Gingolph Suisse et France • Numéro 9 : Hiver 2021/2022

La Gingolaise franco-suisse

Projets et environnement

La Morge entame sa mue

Regards franco-suisses p.8

Le cimetière, ce bien commun

Économie p.10

Bienvenue aux nouveaux commerçants

© Juste un clic Justine Grandcollot

Éditorial

Avec le retour du marché de Noël, des fenêtres de l'Avent, des illuminations et la déambulation du Saint-Nicolas, nous retrouvons le plaisir d'être ensemble et la joie d'un village animé pour l'hiver. Encore un grand merci à la Bourgeoisie d'offrir les sapins qui agrémentent nos places et nos rues. Malheureusement, il est encore trop tôt pour pouvoir partager des moments conviviaux autour du traditionnel repas de Noël des ainés. Tout comme en 2020, nous viendrons vers nos anciens avec des sourires et les bons-cadeaux dans les commerces du village qui vont garnir la hotte du Père Noël.

Nous formulons le vœu que cette cinquième vague soit la moins difficile possible et nous permette de passer ces précieux moments en famille. Pour profiter des fêtes, tournez vous vers nos commerçants et restaurateurs, ils vous attendent pour vos cadeaux et sauront vous régaler.

Comme vous le verrez dans les pages qui suivent un vent de renouveau souffle sur nos commerces, ce ne sont pas moins de quatre portraits de nouveaux commerçants qui vous sont présentés : boucher-charcutier, restaurateur, kiosque, artisanat et photographie. Bientôt, le nouvel accueil touristique sera positionné sur le point de départ de la Viarhona et du GR5 et viendra compléter l'offre commerçante du bord du Lac. Tout ceci est le signal de la vitalité de notre village et tient beaucoup aux femmes et aux hommes qui décident d'entreprendre à Saint-Gingolph et au service de ses habitants.

En cette fin d'année, les travaux battent leur plein des deux côtés de la frontière. Les premiers travaux de restauration et renaturation de la partie basse de la Morge ont commencé permettant une première mise en sécurité pour les prochaines crues printanières. Complété par la sécurisation de la ravine blanche en rive droite, c'est l'ensemble du bassin versant qui fait l'objet de la plus grande attention. Avec tout le travail en cours sur le réseau d'eau potable côté Valais et le nouveau réseau de chaleur à partir de l'eau du Lac côté Haute-Savoie, cela nous montre combien l'eau est un bien précieux pour notre village.

Les travaux de notre futur Espace.s Horizons Lémaniques - en lieu et place de l'ancienne salle des fêtes - avancent rapidement grâce à la pose de la charpente et du nouveau toit-terrasse. Tout sera fin prêt au printemps pour le Festival des musiques du Chablais savoyard et les 125 ans de notre Fanfare, les 18 et 19 juin prochain.

Pour 2022, nous souhaitons pour tous les habitants que la pandémie nous laisse du répit et permettent à nos enfants d'étreindre leurs proches et de passer du temps ensemble. Pour tous nos acteurs économiques nous espérons une belle saison 2022 et surtout plus clémente du côté de la météo que notre été pluvieux. Nous souhaitons que l'on retrouve plus de sérénité et le plaisir de vivre ensemble dans notre société qui nous parait parfois si fragmentée et que l'on voudrait plus solidaire. Notre village franco-suisse est le beau symbole de cette solidarité.

Si les conditions sanitaires sont réunies, nous vous accueillerons avec grand plaisir pour le retour de notre soirée des vœux communs dans la salle polyvalente le 8 janvier 2022 à 19h30.

De belles fêtes à toutes et tous ! Prenez soin de vous et prenons soin les uns des autres.

Géraldine Pflieger
Maire de Saint-Gingolph

Damien Roch
Président de Saint-Gingolph

Sommaire

Projets et environnement

4 La Morge entame sa mue
5 La Ravine Blanche : une sécurisation devenue nécessaire
6 Des logements pour tous dans notre future-ancienne mairie
7 Regard sur le réseau d'eau

Regards franco-suisses

8 Un cimetière pour tous les gingolais

Vie quotidienne et pratique

9 Un siècle de football à Saint-Gingolph
10 Portraits des nouveaux commerçants

Tourisme, événements et loisirs

12 L'office de tourisme passe un cap dans sa profesionnalisation
13 Les Enfants des 2 Républiques fêtent leurs 125 ans en fanfare

Côté suisse

14 Un canapé forestier pour l'école en forêt
15 A la découverte des juges et vices-juges en Valais

Côté français

16 Notre mairie prend ses quartiers provisoires
17 Le réseau de chaleur devient une réalité
18 Le Service Public Itinérant, ça commence maintenant

La Gingolaise franco-suisse
Numéro 9 - Hiver 2021-2022

Une publication semestrielle éditée conjointement
par les communes de Saint-Gingolph (Suisse et France).

Responsables : Géraldine Pflieger et Damien Roch
Photos : Selon crédits
Maquette : Commission Communication
Dépot légal : Décembre 2021
Tirage : 1'500 exemplaires sur papier recyclé

Imprimé dans le Chablais, à l'Imprimerie Mathy à Thonon-les-Bains

PROJETS

La Morge entame sa mue

Six ans après les débordements et laves torrentielles de mai 2015, le chantier d'aménagement de l'embouchure de la Morge a débuté il y a quelques semaines. Ces travaux se dérouleront en deux phases.

Une première intervention combinée a consisté, fin novembre, à poser l'élément manquant du Pont de l'Amitié franco-suisse, puis à réaliser un premier élargissement du lit de la Morge. Dans cette phase, la priorité est d'ouvrir le cône, depuis le rétrécissement du lit dans la partie aval, afin de permettre un meilleur écoulement des eaux lors de la prochaine crue. S'ensuivra une interruption des travaux durant la période de reproduction de la truite.

Dans la deuxième phase, à partir du printemps prochain, le gros des travaux débutera avec des interventions des deux côtés de la frontière qui permettront de doubler, voire tripler en certaines sections, la largeur du lit de la Morge.

Ces travaux, largement subventionnés par le Canton et la Confédération, permettront d'atteindre plusieurs objectifs : la protection des commerces du bord du lac, le dézonage en risque résiduel de la zone inondée en 2015 et la naturalisation des berges de la Morge.

De plus, un nouveau cheminement piéton permettra de longer le lit de la Morge dans cette zone d'intérêt général. Ce projet s'inscrit pleinement dans la volonté de la commune de développer la mobilité douce dans le village en offrant un itinéraire piéton le long de la Morge comme à l'époque du chemin des contrebandiers.

Nous tenons ici à relever la parfaite collaboration entre tous les partenaires de ce chantier important pour notre commune que sont l'Etat du Valais, la Confédération, le SIAC (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais), la CCPEVA (Communauté de communes pays d'Evian-vallée d'Abondance), l'Agence de l'eau ainsi que le Département de la Haute-Savoie. L'entente et la volonté de réaliser un projet viable et équilibré entre toutes ces parties ont été déterminantes pour la réussite de ce dossier.

Vincent Moulin, conseiller communal

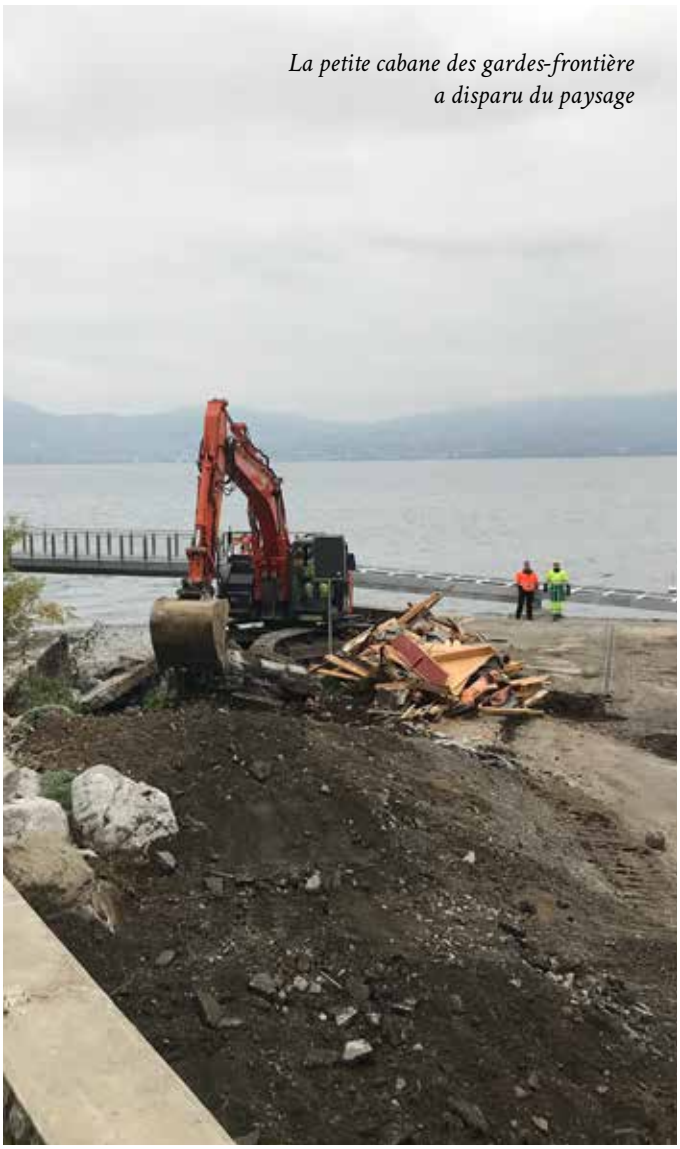

La petite cabane des gardes-frontière a disparu du paysage

PROJETS

La Ravine Blanche : une sécurisation devenue nécessaire

Le torrent de Clarive prend sa source dans le bassin versant compris entre le Mont Valeur et la pointe de la Chaumény. Lors des crues, une grande partie des matériaux se dépose par bouffées sur le secteur situé entre la route cantonale et la route forestière. Ces matériaux dévient et concentrent les eaux du torrent latéralement, provoquant une érosion des berges. C'est ce phénomène qui est à l'origine de la destruction des vingt-cinq mètres de caissons en bois d'épicéa construits par l'équipe forestière du triage il y a une trentaine d'années.

Selon la carte des dangers hydrologiques, le lit du cours d'eau se trouve en danger élevé de crues et de laves torrentielles. Cinq habitations et un couvert de jardin se trouvent à une distance de 6 à 8 m de la berge gauche. En cas d'effondrement des caissons et d'érosion de la berge, la limite de la zone rouge (danger élevé) se rapprocherait de ces bâtiments.

En cas de crue, des embâcles sont possibles au niveau du pont de la route cantonale, avec comme conséquence une déviation de l'écoulement en direction des habitations de la rive gauche. La réfection de l'ouvrage est nécessaire pour préserver la distance aux constructions et la revanche minimale (distance entre le niveau de l'eau et le sommet de la berge) pour éviter des débordements en direction des habitations. En cas d'effondrement complet de l'ouvrage et sans mesures, la carte de danger devrait être modifiée.

Les travaux, se situant en zone protégée des eaux souterraines (source de Clarive), ont nécessité des mesures spéciales qui ont été mises en place pour assurer la qualité de l'eau de source située quelques mètres plus bas. Durant l'intervention des machines dans le lit de la rivière, la source de Clarive a été mise en décharge pour une sécurité maximale pour les citoyens, le captage de la Tine a assuré l'alimentation en eau du village durant cette interruption.

Vincent Moulin, conseiller communal

PROJETS

Des logements pour tous dans notre future-ancienne mairie

En installant la Mairie côté Lac, notre ambition était non seulement d'offrir un lieu plus adapté pour les mariages et cérémonies, mais également de réduire nos charges de fonctionnement en regroupant espace d'animation et mairie en un seul et même lieu.

Cela nous a également offert l'opportunité de convertir la future ancienne mairie en un immeuble de six logements. Trois d'entre eux seront d'interêt public et conventionnés comme logements sociaux dédiés aux séniors en priorité. Trois logements seront accessibles en loyer libre avec une cible prioritaire pour le personnel communal ou les familles du village.

Le bâtiment fera l'objet d'une rénovation intégrale, sera doté d'un ascenseur, d'un local vélo, les logements seront totalement neufs et correspondront aux derniers standards énergétiques. Il sera raccordé au nouveau réseau de chaleur écologique communal, Boucle d'O. Au dernier étage, nous mettrons à profit les combles pour y créer deux duplex avec des vues sur le lac et les montagnes tout à fait spectaculaires.

Au rez de chaussée, la moitié de l'espace sera dédié au passage public permettant d'accéder à la mairie par une passerelle au dessus du chemin de la Puyaz, passage public qui pourra également servir d'espace d'exposition.

Au niveau -1, les locaux du chemin de la Puyaz feront face à la future mairie, avec la salle du Carnotzet et une salle de réunion qui serviront de locaux complémentaires à la Mairie et dont l'usage pourra être ainsi intensifié.

Cette rénovation, réalisée conjointement avec l'Etablissement Public Foncier de la Haute Savoie est soutenue par le Syndicat des énergies de la Haute Savoie (SYANE), le Département de la Haute Savoie, la Région Auvergne Rhône Alpes et notre Communauté de Communes. Nous souhaitons remercier sincèrement nos partenaires qui rendent ce projet possible.

Géraldine Pflieger, maire

Le récap' du projet

Côté rue Nationale :
- 3 logements sociaux (41, 28 et 24 m²)
- 3 logements à loyer libre (77, 76 et 48 m²)
- 1 passage public vers l'ascenseur mairie/quai
- 1 salle multi-usages

Côté chemin de la Puyaz :
- le carnotzet demeure
- 1 salle de réunion est créée à la place du local de *Saint-Gingolph Promotion Évènements*

PROJETS

Regard sur le réseau d'eau

Bien que présente en suffisance sur notre territoire, l'eau représente un défi majeur pour le développement de la commune. Ci-après nous vous proposons un résumé de la situation générale dans la partie suisse du village.

Les points forts : qualité et valorisation de l'eau

L'eau potable est d'excellente qualité, nos deux stations de traitement par ultrafiltration à la Tine et au Croseau remplissant parfaitement et durablement leurs rôles de traitement contre les contaminations locales. Depuis leur installation nous n'avons plus à subir de pollutions estivales et l'eau au robinet est d'une qualité irréprochable.
Avec deux stations de turbinage en Clarive et au Croseau, la chute naturelle de l'eau est mise à profit et devient rentable.

Les points faibles: défense incendie et règlement de l'eau

Défense incendie : le réservoir du Croseau, remis en état il y a quelque temps déjà, ne satisfait pas plusieurs critères techniques du réseau de par son altitude et le manque de réserve incendie dans le bassin. Sa position trop basse ne permet pas d'avoir une pression suffisante pour assurer une défense incendie dans le secteur Plan du Baril.

De plus, un système de pompage assure l'acheminement de l'eau pour la partie Vignoles. Ce point a été relevé dans le rapport de l'inspecteur cantonal des eaux et la commune doit mettre en œuvre des mesures pour y remédier.

Notre règlement en vigueur date des années 1970. Sa mise à jour ne peut désormais plus être repoussée. En effet, depuis plusieurs années déjà, les comptes de fonctionnement doivent être autofinancés (les déchets, eaux usées et eau potable), ce qui n'est de loin pas le cas pour le réseau d'eau potable. Dorénavant, les taxes liées à l'eau potable devront couvrir l'ensemble des charges de fonctionnement y relatives.

La construction d'un nouveau réservoir plus en altitude au-dessus du village avec une conduite principale de transport reliée aux conduites dans la route principale dans le secteur de la STEP aura pour but de pallier le point 3. Cet axe majeur permettra sans autre intervention d'assurer la défense incendie au Plan du Baril.

Concernant le point 4, la mise à jour du règlement et des critères de taxation à court terme permettra à la gestion de l'eau d'être autofinancée.

Une séance d'informations sur ce sujet de haute importance aura lieu afin d'exposer les obligations et devoirs de la commune et sa vision pour ce nouveau règlement.

Vincent Moulin, conseiller communal

EN COMMUN

Un cimetière pour tous les gingolais

Depuis plus de 450 ans que notre village a été séparé par une frontière, TOUS les gingolais ont eu une sépulture dans le village et continueront à en avoir une.

Lors de la seconde guerre mondiale, les cérémonies ont toujours eu lieu et même la guerre n'a pas empêché les gingolais suisses de se retrouver dans leur dernière demeure aux cotés de leurs aïeux.

Pour la petite histoire, il y a encore quelques années, la gestion de notre cimetière était assurée par Monsieur Raymond Brügger (dit Tarzan). Les familles venaient le voir, décidaient à quel emplacement elles souhaitaient mettre le défunt. Tarzan déplaçait seul les monuments avec ingéniosité, allumait un feu pour dégeler la terre en hiver, creusait la tombe à la main et les familles le rémunéraient.

Lorsque Tarzan a dû cesser son activité de fossoyeur, la commune a pris en charge la gestion du cimetière. Outre le registre des concessions perpétuelles, nous possédons celui élaboré par une entreprise extérieure, qu'elle a établi en 2000 en relevant visuellement les inscriptions sur les tombes.

Les pompes funèbres ont dû s'occuper de l'ensevelissement et compte tenu du fait qu'une entreprise suisse ne peut pas travailler sur le territoire français sans être inscrit au régime de la TVA française, il est nécessaire que pour la creuse, le déplacement d'une stèle ou d'une ouverture de caveau, une pompe funèbre suisse fasse appel à une pompe funèbre française. Cette répartition se faisait en bonne collaboration.

Les pompes funèbres suisses ont toujours pu venir accompagner les défunts à l'église, avec le laisser passer du juge de commune.

L'absence de curé au village, puis du diacre, a compliqué l'organisation des offices religieux. C'est la paroisse d'Evian qui doit envoyer un officiant. Une cérémonie civile peut aussi se faire dans une salle communale ou au cimetière.

Lors de la perte d'un être cher, il est difficile d'appréhender un tel événement. Il faut savoir que lorsque vous vous approchez des pompes funèbres, vous pouvez leur demander de contacter la commune française ou le juge de commune sur les démarches à entreprendre. Mais dans tous les cas, vous devrez informer la commune française qui gère le registre des sépultures du cimetière.

Nous avons contacté deux des entreprises de pompes funèbres de Monthey, qui officient à Saint-Gingolph et une sur le canton de Vaud. Nous avons constaté qu'elles étaient bien informées des contraintes générées par la situation gingolaise, mais que pour elles, tout était en ordre et qu'il n'y avait aucune difficulté pour réaliser des sépultures dans notre cimetière franco-suisse.

Gérald Craquelin, adjoint au maire
Gérard Jeannerat, vice-président

VIE ASSOCIATIVE

Un siècle de football à Saint-Gingolph

Mais quelle année pour notre cher Club. Une promotion avec un sacré suspens, les 100 ans, une nouvelle buvette.

Je profite de cet article pour remercier chaleureusement notre ancien entraîneur Pierre Covac pour son investissement pour le club et l'équipe, sa motivation, ses conseils, sa précieuse présence au bord du terrain. Pour remercier aussi notre Président Frédéric Pachoud pour son dévouement sans fin, son implication, ses idées pour faire vivre le club et d'avoir organisé une soirée extraordinaire lors du match France-Suisse le 28 juin 2021. Un immense merci aussi à son comité, aux joueurs de toutes les équipes, aux bénévoles et aux supporters sans qui il n'y aurait pas de club.

Je vous rappelle que nous possédons maintenant une magnifique buvette chauffée et vitrée où il fera bon vivre des 3ème mi-temps tous ensemble dès que la situation le permettra. Je me réjouissais de vous retrouver le 31 décembre pour la soirée du réveillon que prévoyait le club, mais le

Pour ses 100 ans, le Club retrouve la 3e ligue !

Covid et cette toujours présente incertitude en ont décidé autrement. Ce n'est que partie remise !

Prenez soin de vous, bonne fin d'année à tous et salutations sportives.

Max-Alexandre Derivaz

COMMERCES

Le renouveau du Bellevue

Une nouvelle histoire s'écrit au Bellevue à Saint-Gingolph. Le jeune et talentueux chef Nicolas Pierson reprend les rênes de cet historique établissement.

A travers un concept bistronomique, Nicolas et son équipe interprètent une cuisine fine mais décomplexée. Le chef qui a été formé chez les plus grands noms de la gastronomie (George Blanc, Marc Veyrat, Stéphane Raimbault...) est un perfectionniste. Les produits sont sélectionnés avec minutie, un «sourcing» éthique et local que prône le chef : truite rose de Vionnaz, quenelle de brochet du Léman, bœuf du Val-d'Hérens, tomme de l'Au-de-Morge, pain de Vouvry, charcuterie de M. Bovier au Bouveret... Une carte créative et extrêmement bien maîtrisée. La carte des vins quant à elle, met en valeur le vignoble valaisan à travers une sélection pointue de bouteilles s'accordant avec les mets.

L'établissement risque de faire parler de lui rapidement ! Un concept avec terrasse panoramique devrait voir le jour l'été prochain en complément de sa vue idyllique sur le Léman et de son ponton privé.

Le Bellevue a rouvert ses portes en juillet 2021 et ce jusqu'au 3 janvier 2022 pour les fêtes de fin d'année. S'en suivra 3 semaines de fermeture hivernale. Actuellement, un service traiteur est disponible sur place pour les plus gourmands. A vos fourchettes !

Max-Alexandre Derivaz, conseiller communal

Le Kiosque Frontière change de mains !

Et change de nom ! Le Kiosque Frontière, désormais Lémanique, est géré depuis le 22 novembre dernier par Aurore Flacelière.

Avec la même équipe, Aurore vous accueille dans un commerce rénové, où les clients et habitués retrouveront les mêmes produits et services que proposaient Michel et Arlette, notamment le change Euro/Franc suisse, le tabac et les chocolats. De nouveaux produits viendront toutefois s'ajouter à l'assortiment : livres pour enfants, nouvelle gamme de souvenirs estampillés «Saint-Gingolph», fromages de la région...

Aurore souhaite également proposer des semaines thématiques en fonction du moment : Noël, Nouvel-an, Pâques...

Souhaitons-lui la bienvenue parmis les commerçants gingolais et plein succès !

Joël Grandcollot-Bened, adjoint au maire

Notre nouveau boucher-charcutier

A l'heure où je rédige ces quelques lignes, les dernières finitions de l'aménagement intérieur de la boucherie sont en cours et les matériels frigorifique et de stockage sont sur le point d'être livrés. Les retards d'approvisionnements de certains matériaux n'ont hélas pas épargné l'installation de Monsieur Clerc, ce qui a eu pour effet de repousser son ouverture.

C'est avec un enthousiasme non dissimulé que nous avons pu découvrir cette jolie devanture, ce commerce de bouche étant absent depuis -trop-longtemps à Saint-Gingolph.

A l'intérieur, vous pouvez découvrir des étals bien garnis de diverses viande et charcuterie ainsi que de nombreuses préparations maisons telles que des salades, pâtés ou plats du jour sans oublier les spécialités de saucisserie, notamment celle au choux, parfaitement de saison, ainsi que bien entendu une carte de Noël pour tous les produits de fête. Le patron travaille avec un caviste afin de vous proposer des vins qui accompagneront vos mets.

L'équipe de la boucherie vous accueille du mardi ou samedi ainsi que le dimanche matin. Vous pouvez également faire appel au service traiteur lors de vos événements festifs tels que baptêmes, anniversaire, mariage, réunions de famille ou autre vin d'honneur.

Ajoutons à cela, l'ouverture prochaine de l'Espace Horizon Lémanique sur les quais, nous aurons tous de bonnes raisons d'organiser des festivités ! Après tous ces déboires, il ne nous reste qu'à souhaiter chaleureusement la bienvenue à Monsieur Clerc et longue vie à cette nouvelle enseigne.

Ludovine Prince, conseillère municipale

Nouvelle activité rue Nationale

Juste à côté des Mariées du Beau-Rivage au 21 rue Nationale, venez découvrir l'univers de *Fantaisies Gourmandes*.

Laure est une maman dynamique et pleine d'énergie. Cette ancienne sportive de haut niveau aujourd'hui enseignante a décidé de nous faire profiter de sa fibre artistique au travers de ses activités de photographie, peinture, dessin ou autres créations de bijoux. Quelle bonne idée de partager toutes ses passions ! Cette entrepreneuse termine sa formation en litho-thérapie, en d'autres termes, elle connaît les vertus des différentes pierres afin de nous proposer de profiter de leurs bienfaits en les portant en bijou.

Améthyste, œil de tigre, jade ou autre quartz se côtoient sur les étagères de la boutique. Quelle pierre est faite pour vous ? Demandez conseil et en une semaine, vous aurez une création unique et personnalisée, 100% artisanale et locale. La vitrine regorge également d'idées cadeaux : des malas, ces grands colliers tibétains de 108 perles de pierres, des bracelets ou d'autres accessoires réalisés par Laure.

Dans la seconde partie de l'échoppe, vous découvrirez un espace dédié au shooting photo, dont les décors varient au gré des saisons ou des demandes. Vous pourrez donc venir prendre la pose et vous laisser guider afin d'obtenir de jolis souvenirs en noir et blanc ou en couleur pour le plaisir, pour offrir ou même pour un book professionnel. Pour vous faire une idée du talent de la tenante des lieux, elle a exposé plusieurs clichés de son modèle préféré !

Et comme cette pétillante quadragénaire fourmille d'idées et d'enthousiasme, elle envisage déjà de pouvoir exposer des œuvres d'autres artistes ou de proposer des articles complémentaires mais toujours issus de l'artisanat.

Pour vous tenir au courant, vous pourrez suivre les créations, les actualités de *Fantaisies Gourmandes* sur les réseaux sociaux et pour des informations ou des prises de rendez-vous c'est au +41 (0)77 489 07 41.

Ludovine Prince, conseillère municipale

L'office de tourisme occupera les deux arcades de droite.

TOURISME

L'office de tourisme passe un cap dans sa profesionnalisation

Depuis la création de Saint-Gingolph Promotion Évènements en 2017, le Comité Directeur s'efforce de tirer vers le haut la qualité de notre accueil et de l'image de notre destination. La hausse de fréquentation du village, le dynamique programme des évènements de ces dernières années (en oubliant volontiers 2020 évidemment), illustrent parfaitement cette volonté. Il restait à faire passer un cap à notre accueil touristique, qui partage actuellement les locaux du musée. Développer un office de tourisme, avec tous les services que cela implique, ne pouvait assurément plus se faire au Château, vénérable monument historique où quelque aménagement demanderait des procédures longues auprès du service des monuments historiques.

C'est ainsi que dès l'été 2022, l'office de tourisme de Saint-Gingolph prendra ses quartiers au 30 quai André Chevallay, devant le point de départ de la ViaRhôna et du GR5, à deux pas du pont de l'Amitié franco-suisse. Le local a été acheté par la commune française récemment via l'Établissement Public Foncier de la Haute-Savoie.

La gestion du personnel passera aux mains de l'Office de tourisme intercommunal Pays d'Evian-Vallée d'Abondance. Ainsi, notre association n'aura plus à recruter du personnel et pourra ainsi s'affranchir de nombreuses démarches administratives, délicates pour une association de bénévoles, ainsi que des charges, et nous pourrons compter sur des collaborateurs déjà en place dans d'autres bureaux d'informations comme Thollon, Bernex, Publier... et donc rôdés à un tel exercice.

Le déplacement de l'Office de tourisme au bord du lac s'accompagnera de l'installation de box fermés pour les vélos et d'une borne-atelier pour réparer les deux roues. Le local étant suffisament grand, une partie de celui-ci sera consacré à une boutique, pour laquelle des discussions sont en cours avec une entreprise déjà intéressée.

Passer ce cap de la profesionnalisation était devenu nécessaire, car la montée en puissance du tourisme dans notre village l'impose. Comme destination labellisée Station Verte, Pavillon Bleu et Acceuil Vélo, nous devons assurer un certain nombre de services et c'est là-dessus que se joue maintenant la concurrence entre les destinations touristiques.

L'étude menée par le bureau Versant Sud sur les services liés au tourisme d'itinérance va nous permettre d'atteindre ce but. Elle est arrivée à son terme et nous disposons maintenant d'une boite à outils pour mener à bien nos actions.

Le comité directeur
de Saint-Gingolph Promotion Évènements

La première photo de la société, ici en 1929 pour l'inauguration du canot du sauvetage de Saint-Gingolph.

ÉVÈNEMENT

Les Enfants des 2 Républiques fêtent leurs 125 ans en fanfare !

En mars 1897, 22 gingolais amoureux de musique décident de s'unirent et se cotisent, sous l'impulsion de François Cachat, dit « Papa Pilet », pour créer une fanfare dans notre village et pour en agrémenter sa vie quotidienne. Les Enfants des 2 Républiques étaient nés. Rien que son nom est un symbole, même 125 ans après.

Les musiciens préparent activement depuis plusieurs mois les festivités qui marqueront ce jubilé. Il sera illustré par le logo visible ci-contre. Concerts, cortèges, bals : les plaisirs musicaux ne manqueront pas !

Samedi 18 juin 2022, la fanfare inaugurera ses nouveaux costumes, remplaçant l'actuelle tenue qui date du centenaire en 1997. Ils ont invité pour cela les fanfares amies du Bas-Valais pour une belle soirée anniversaire.

Le dimanche 19 juin 2022, ce sera le rendez-vous des 20 sociétés de musique du Chablais savoyard, à l'occasion du 72e Festival de la fédération. Saint-Gingolph l'a acceuilli pour la dernière fois en 1995. Quelques 900 musiciens débarqueront dans notre village, ce qui ne sera pas sans rappeler 2017 et le festival du Bas-Valais. La journée se terminera par un morceau d'ensemble, moment toujours apprécié à la fois des musiciens et du public.

Les Enfants des 2 Républiques auront besoin d'un petit coup de main pour acceuillir comme il se doit leurs hôtes : des bénévoles sont activement recherchés, alors si le coeur vous en dit, laissez-leur un petit message à l'adresse *125ans@enfants2republiques.com* ou sur leur page Facebook.

Le Comité d'Organisation, présidé par Jacques-Henri Monnet, se réjouit de vous acceuillir les 18 et 19 juin prochains pour fêter le jubilé de notre fanfare qui tient tant à coeur des gingolaises et des gingolais.

Le Comité d'Organisation

AU QUOTIDIEN

Un canapé forestier pour l'école en forêt

La commune de Saint-Gingolph s'est dotée d'un magnifique canapé forestier sur les hauteurs du village, au niveau de la Châtaigneraie.

Cette belle initiative est le fruit d'une collaboration réussie entre différents acteurs. Tout commence avec des enseignants qui ont le souhait d'aller régulièrement en forêt avec leurs élèves et qui partagent ce souhait avec la commune. Le projet reçoit un bel accueil et s'en suit une coopération efficace entre Max-Alexandre Derivaz, en tant que représentant de la commune, Micheline Grept en tant que responsable de la Châtaigneraie, Philippe Bénet en tant que Président de la Bourgeoisie, Mesdames Cochon et Dorsaz en tant que représentantes des enseignantes afin de déterminer le lieu et la forme de notre canapé forestier.

C'est ainsi qu'il vit le jour et fut opérationnel dès le mois de septembre 2021. Cette initiative répond également à une demande de la direction des Écoles du Haut-Lac par l'intermédiaire de Marie-Laure Antille sous l'impulsion de Gilles Carron, responsable de l'enseignement spécialisé et de Pascal Knubel, inspecteur, de partager des moments avec Mme Emély Eap et ses élèves du foyer, partisante également des sorties en forêt.

C'est donc avec joie que les enfants de la commune profitent de cette belle nature pour des activités aussi variées que riches de façon hebdomadaire pour la classe de 1-2H et

ponctuelles pour les autres classes. Apprendre dans la nature n'est pas seulement une manière ludique d'enseigner, cela permet aussi un bon développement de l'enfant. Des mathématiques, en passant par les activités créatrices aux sciences, la nature est un lieu propice à l'apprentissage et un formidable espace pour le jeu libre.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont contribué à la construction du canapé.

Odile Dorsaz et Isabelle Cochon, enseignantes

AU QUOTIDIEN

A la découvertes des juges et vice-juges en Valais

Juge de commune depuis le 1er janvier 2021, j'ai découvert cette fonction qui, je l'avoue, m'était assez vague. Je ne m'attendais pas à autant de diversité et de complexité. En voici un petit descriptif.

L'autorité judiciaire de la commune est exercée par le juge et le vice-juge de la Commune. Ils sont élus chaque quatre ans, en même temps que l'élection de l'autorité exécutive, et sont assermentés par le juge de district qui en est l'autorité de surveillance.

En Valais, à la différence des autres cantons, notre fonction ne requiert toujours aucune compétence juridique particulière. Nombreux sont les juges et vices-juges qui, en plus de leur mandat, exercent une activité professionnelle.

Dans l'accomplissement de son mandat, le juge de commune doit être assisté d'un greffier au bénéfice d'une formation juridique qui dispose d'une voix consultative.

Missions et compétences du juge de commune

La conciliation : elle constitue l'aspect essentiel de l'activité du juge de commune. Sauf disposition légale particulière, un procès civil débute par une audience de conciliation devant ce dernier.

En cas d'échec de la conciliation, les compétences du juge de commune sont limitées.

Sur requête de la partie demanderesse, il peut instruire et juger les affaires dites « pécuniaires », dont la valeur ne dépasse pas 2'000 francs. Pour les affaires dont la valeur litigieuse ne dépasse pas 5'000 francs, il peut faire une proposition de jugement que les parties sont toutefois libres de ne pas accepter.

Les successions : le juge de commune procède à l'ouverture des testaments et des pactes successoraux, prend les premières mesures de sauvegarde de la succession et délivre le certificat d'héritier.

Avant de pouvoir délivrer ce certificat, le juge de commune est chargé de rechercher tous les héritiers. Ceci peut représenter un énorme travail, surtout lorsque la personne décédée n'a pas de descendance. Il faut parfois remonter très loin pour retrouver quelqu'un et cela implique dans certains cas des recherches à l'étranger…

Et pour finir, le juge de commune est également compétent en matière de mise à ban, et est membre de plein droit de l'APEA (l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte).

Vous pouvez nous contacter, au besoin, via l'administration communale de Saint-Gingolph. Nous vous renseignerons volontiers.

Cathy Bénet, juge de commune

Administration communale de Saint-Gingolph Suisse

Adresse Place de la Croix-Blanche 1
1898 SAINT-GINGOLPH
Téléphone +41 (0)24 482 70 22
Fax +41 (0)24 482 70 23
Courriel info@st-gingolph.ch
Site www.st-gingolph.ch

Accueil du public

Lundi	09H30 - 11H30	13H30 - 18H30
Mardi	09H30 - 11H30	*Fermé*
Mercredi	*Fermé*	*Fermé*
Jeudi	09H30 - 11H30	*Fermé*
Vendredi	09H30 - 11H30	*Fermé*

AU QUOTIDIEN

Notre mairie prend ses quartiers provisoires

Comme vous le savez, une nouvelle mairie est en cours de construction au-dessus de la salle des fêtes (nouvellement *Espace.s Horizons Lémaniques*). L'objectif du conseil municipal est de disposer de locaux plus modestes, plus économes en énergie et dont les coûts d'entretien et de maintenance pourront être mutualisés avec ceux de la salle. La mairie actuelle sera elle transformée en logements (dont 3 logements sociaux), et ce chantier va démarrer autour de la mi-janvier 2022 (voir en page 6).

La nouvelle mairie n'étant livrée qu'à l'été prochain, les services administratifs vont déménager provisoirement dès la fin janvier 2022 au n°1 du chemin de la Puyaz, dans les locaux dits «du Cairn». Vous y retrouverez nos collaboratrices comme auparavant, le bureau du maire et l'espace France Services le 4e jeudi du mois.

Dans le même temps, le conseil municipal tiendra ses séances à l'école André Zénoni. Une information sera distribuée courant janvier à la population, afin de préciser la date d'ouverture de la mairie provisoire, et rappeler les moyens de contact et les services disponibles auprès de notre secrétariat.

La nouvelle mairie aura son entrée principale quelques mètres plus haut, au n°3 du chemin de la Puyaz. Le secrétariat, le bureau du maire ainsi que celui des élus sera réunis sur un même niveau.

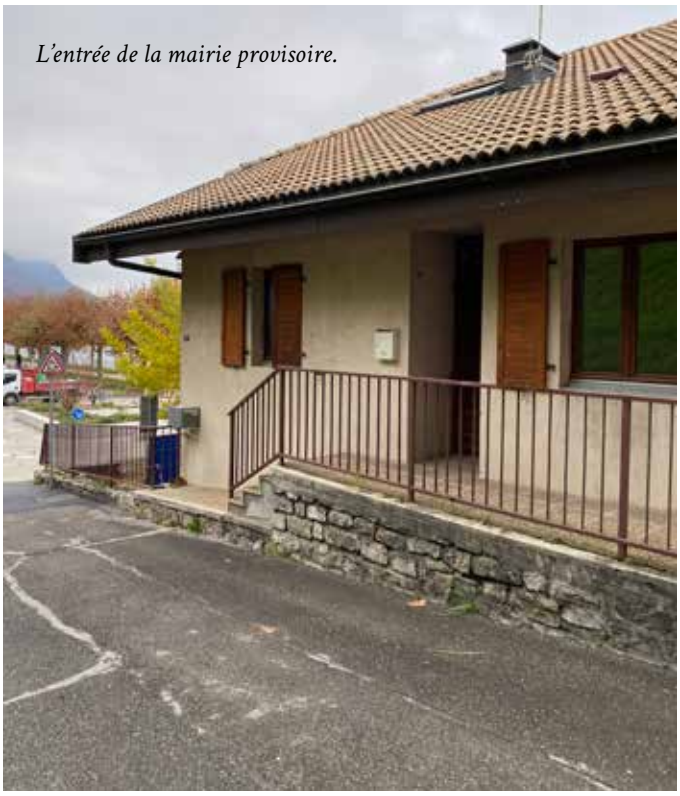

L'entrée de la mairie provisoire.

L'emménagement dans la nouvelle mairie est prévue au tout début juillet 2022, et l'inauguration de l'ensemble se déroulera le samedi 24 septembre 2022.

PROJETS

Le réseau de chaleur devient une réalité

C"est le samedi 16 octobre que la conseil municipal a convié les futurs usagers de Boucle d'O, le futur réseau de chaleur communal. En présence de nombreux élus, représentants de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la CCPEVA, sénateurs, ainsi que du sous-préfet, Madame le Maire en a officiellement lancé les travaux. Ce fut l'occasion de remercier à la fois les partenaires qui soutiennent l'opération à hauteur de 65% de subvention, mais également les usagers et copropriétés qui se sont engagés dans cette démarche de développement durable, en convertissant leur chaufferie fioul.

Rappelons que ce projet représente un investissement de 1'900'00 euros H.T. Sa mise en service est prévue le 1er octobre 2022. Ce sont quelques 170 logements et 400 habitants (soit la moitié de la population communale) qui seront chauffés grâce à l'eau du lac.

Ce projet doit être une vitrine. Saint-Gingolph sera la première commune française autour du Léman à se chauffer grâce à l'eau de ce dernier. Il a une vocation innovante et pilote pour d'autres communes membres de la Communauté de Communes Pays d'Evian-Vallée d'Abondance dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique porté par la CCPEVA.

Le fonctionnement de l'infrastructure sera expliqué de manière ludique, sous forme de panneaux, dans le futur passage public à l'arrière de l'Espace.s Horizons Lémaniques, à l'endroit même où les pompes à chaleur travailleront pour faire monter l'eau en température. Nous proposerons également aux différents bâtiments d'afficher leur adhésion au réseau de chaleur par l'apposition d'une petite plaque.

Rendez-vous cet automne pour l'inauguration de ce projet important et innovant !

La cérémonie de lancement des travaux le 16 octobre dernier.

AU QUOTIDIEN

Le Service Public Itinérant, ça commence maintenant !

La communauté de communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance (CCPEVA) lance son service public itinérant !

Les permanences de ce service de proximité, gratuit, confidentiel et ouvert à tous ont démarré le 1er décembre 2021 dans 16 communes du territoire et au sein de différents locaux mis à disposition sur le territoire.

Le service fera bientôt l'objet d'un audit de qualité afin de bénéficier du label France Services. France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics. Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien auprès des principaux organismes partenaires : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance Maladie, l'Assurance retraite, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole et la Poste.

Santé, social, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi... Cindy Delcambre, agent d'accueil, se tiendra à votre disposition, sur rendez-vous, pour vous accompagner dans vos démarches administratives en ligne ou sur papiers et pour répondre à vos questions. Vous pourrez également avoir accès à un poste informatique en libre service ou accompagné (création de boite mail, impressions de documents, téléchargements de dossiers…) pour la rédaction de vos courriers, l'accès aux sites de vos démarches en ligne, l'organisation de rendez-vous en visioconférence...

Les objectifs du service ?

- Réduire les inégalités d'accès aux services publics
- Maintenir des services de proximité et soutenir l'autonomie des usagers en termes d'accès aux services publics en général
- Réduire l'exclusion numérique et repérer les personnes isolées et sans accompagnement
- Atténuer les effets de la fracture numérique, les inégalités sociales et territoriales.
- Être complémentaire des structures et des offres de services existantes sur le territoire

Pour plus d'informations et prendre rendez-vous :
06 75 83 85 22 / spi@cc-peva.fr

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

Mairie de Saint-Gingolph France (période du 31 janvier au 30 juin 2022)

Adresse	1 chemin de la Puyaz 74500 SAINT-GINGOLPH
Téléphone	+33 (0)4 50 76 72 28
Fax	+33 (0)4 50 76 74 17
Courriel	mairie@st-gingolph.fr
Site	www.st-gingolph.fr

Accueil du public

Lundi	10H00 - 12H00	*Fermé*
Mardi	10H00 - 12H00	15H00 - 18H00
Mercredi	10H00 - 12H00	*Fermé*
Jeudi	10H00 - 12H00	15H00 - 18H00
Vendredi	10H00 - 12H00	*Fermé*

RESTEZ CONNECTÉS AVEC LA NOUVELLE APPLICATION MOBILE « Ville de Saint-Gingolph » !

SUIVEZ L'ACTUALITÉ MUNICIPALE ET ASSOCIATIVE

RECEVEZ LES ALERTES DIRECTEMENT SUR VOTRE MOBILE

DEVENEZ UN ECO-CITOYEN

CONSULTEZ L'ANNUAIRE DES COMMERCES

Disponible sur App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Soirée des voeux
Samedi 8 janvier 2022

19h30 - Salle polyvalente

Communes de
SAINT-GINGOLPH
Suisse & France